

LE THÔNÉSIEN

Elus et engagés pour votre bien-être!

Marc KILCHER

Président du Conseil municipal

Pascal UEHLINGER

Maire de Thônex

Claude DETRUCHE

Conseiller administratif

**Sécurité et proximité :
Entretien avec M. Patrick Moynat - p. 3**

**Des crèches et des places
supplémentaires à Thônex - p. 7**

**Organe de publication
du PLR Thônex
Janvier 2015**

PLR

Les Libéraux-Radicaux Thônex

www.plr-thonex.ch

Ed. resp. : Mme Michèle Sonzogni
PLR Thônex
Case postale 151
1226 Thônex

Edito

Cap sur 2015!

REJOIGNEZ-NOUS!

www.plr-thonex.ch

RETROUVEZ-NOUS

Samedis

24 janvier, 21 février

7 / 14 / 21 / 28 mars

11 / 25 avril et 2 mai 2015

de 09h00 à 13h00

à la Place du Chêne-Vert

À VOS AGENDAS

Soirée publique avec

M. le Conseiller d'Etat

PIERRE MAUDET

Mercredi 4 février 2015 à 20h00

Salle des fêtes de Thônex

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le Thônésien, organe de publication du PLR Thônex, fait peau neuve !

Ce nouveau numéro a pour but de dresser un premier bilan de notre activité politique durant la législature 2011-2015, avant de tourner nos regards vers la campagne électorale du printemps prochain.

Notre association est actuellement représentée par deux Conseillers administratifs et neuf Conseillers municipaux. Première formation politique de notre commune, le PLR peut également se targuer de n'avoir connu aucune démission au cours de la présente législature. Cette stabilité, nous la devons à l'engagement sérieux et constant de nos élus. Qu'ils en soient remerciés !

Nos candidats sont prêts pour relever ce défi.

Pascal Uehlinger, Maire de Thônex, et Marc Kilcher, Président du Conseil municipal, sont candidats à l'élection du Conseil administratif. Enfants de Thônex, dont les qualités sont reconnues au-delà des clivages politiques traditionnels, ils sont déterminés à défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Notre liste au Conseil municipal, qui compte environ un tiers de femmes et un cinquième de jeunes de moins de trente ans, constitue un subtil mélange de personnalités, de compétences, d'expériences et de savoir-faire différents et complémentaires au service de Thônex et des Thônésiens.

En 2015, nous élirons pour la première fois nos magistrats communaux selon le système prévu par la nouvelle Constitution genevoise. L'élection du Conseil municipal et le premier tour de l'élection du Conseil administratif auront lieu le 19 avril 2015. Le second tour de cette dernière aura lieu le 10 mai 2015. La prochaine législature durera 5 ans.

Nous vous souhaitons une très belle année 2015 !

Murat Julian Alder
Président du PLR Thônex

Police municipale : Sécurité et proximité

*Entretien avec Monsieur Patrick Moynat,
Chef de service, par Michèle Sonzogni*



Qui êtes-vous, Monsieur Moynat ?

Après 3 ans d'apprentissage dans le corps de police, j'ai rejoint les rangs de la gendarmerie genevoise en décembre 1984. Ma carrière s'est poursuivie au centre de formation de police, comme responsable de la formation tactique et technique, puis comme directeur technique des moyens de contrainte, sous l'égide de l'Institut Suisse de Police. Après 25 ans d'exercice, un nouveau défi s'est présenté à moi : la commune de Thônex m'a engagé en qualité de Chef de service de la police municipale en août 2009.

Quel est l'effectif de votre unité ?

En 5 ans, notre service s'est étoffé, passant de 4 à 11 agents à la fin de 2014, ce qui répond aux besoins spécifiques de notre commune. De plus, l'engagement de contrôleurs du stationnement a modifié la balance des tâches.

Que faites-vous concrètement ?

Notre corps de police marque une présence appuyée sur le terrain. Des contrôles du stationnement qui occupaient auparavant une grande partie de notre temps, nous sommes passés aux missions de rue, axées vers des tâches préventives de sécurité qui ont été renforcées. La dotation de nouvelles compétences relatives à la circulation routière, aux stupéfiants et aux armes ont augmenté nos moyens pour combattre les incivilités. Notre enjeu majeur est de satisfaire les exigences de la population. Pour ce faire, nous favorisons le développement de synergies avec tous les acteurs communaux. Une écoute attentive des résidents facilite aussi l'échange de renseignements.

Quel sont vos rapports avec les habitants ?

La proximité et la prévention sont des axes importants de notre action. A cet effet, nous avons intensifié nos rondes pédestres et à vélo dans les quartiers.

Une anecdote qui vous a particulièrement marqué ?

Nous sommes constamment confrontés à des situations rocambolesques ! Cependant, je suis particulièrement sensible aux situations touchant l'intégrité physique. Que ce soit le citoyen agressé dans un coin obscur ou face à un désespéré attendant à sa vie.

Enfin... un vœu ?

Afin de pouvoir répondre avec efficacité à notre mission, il faudrait renforcer les moyens opérationnels des polices municipales du canton, en équipant les véhicules de signaux avertisseurs d'urgence et en autorisant le port de l'arme pour les agents municipaux.

Bilan

2011-

2015

Une sécurité renforcée pour tous

- Augmentation importante de l'effectif des agents de police municipale (de 2 à 11) en 8 ans
- Renforcement de la présence sur le terrain par l'engagement de correspondants de nuit
- Acquisition de locaux afin d'installer la police municipale au centre de la commune
- Installation de caméras et d'éclairage de sécurité sur certains parcours publics et privés
- Campagnes d'information dans le cadre du programme GE veille (plusieurs centaines de participants lors de chaque séance)
- Création de la conférence annuelle des techniciens de surface et valorisation de la profession

Un aménagement maîtrisé et durable

- Engagement actif pour défendre les intérêts de la commune et de ses habitants dans le cadre des projets de construction sur les terrains des Communaux d'Ambilly
- Réfection complète de la Place Graveson
- Soutien à la construction et à la rénovation de logements
- Adoption de l'énergie « verte » dans le parc immobilier de la commune (panneaux solaires, pompes à chaleur)
- Création de nouvelles déchetteries et augmentation de la capacité de réception des déchets dans les installations existantes
- Réaménagement de la réception de la Mairie afin de mieux servir les communiens

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Pascal Uehlinger
Conseiller en assurances

T : 022 819 05 81
F : 022 737 38 39

M : 079 378 10 22
pascal.uehlinger@mobi.ch

Agence de Thônex, avenue Adrien-Jeandin 6, 1226 Thônex



Des finances publiques saines et une fiscalité attractive

- Maîtrise des charges de fonctionnement grâce à une gestion saine des finances publiques et une vision à long terme des dépenses
- Adoption de budgets équilibrés et respectés
- Aucune hausse d'impôts (le centime additionnel reste fixé à 44)
- Baisse de 50 % de l'impôt communal concernant les chiens

Des écoles modernes et sûres pour nos enfants

- Renforcement de la sécurité routière à la sortie des écoles
- Reconstruction de l'école Marcelly-Tronchet
- Soutien communal à la construction de l'école de l'Acore
- Réaménagement des espaces extérieurs de l'école Pont-Bochet
- Réaménagement de la place de jeu de l'école Adrien-Jeandin
- Création d'un restaurant scolaire à l'école Adrien-Jeandin
- Création de potagers urbains aux abords de l'école Marcelly-Tronchet
- Sensibilisation à la sécurité et à l'écologie dans les écoles

Une politique de la petite enfance adaptée à nos besoins

- Création de 12 nouvelles places de crèche
- Vote d'un crédit pour un concours d'architecture afin de construire un nouveau groupe scolaire aux Communaux d'Ambilly

Une économie dynamique et créatrice d'emplois

- Soutien aux entreprises créant des emplois et des places d'apprentissage à Thônex
- Augmentation des places d'apprentissage dans l'administration communale

Une politique active de soutien au sport et à la culture

- Augmentation de l'enveloppe des subventions aux clubs sportifs
- Mise à disposition d'un terrain pour la construction d'une halle de curling au Centre sportif Sous-Moulin
- Rénovation des installations sportives au Centre sportif Sous-Moulin et installation d'appareils de sport en plein air
- « Urban training » (cours de gymnastique en milieu urbain ouverts à tous)

Des économies pour les propriétaires de chiens dès 2015

Sur proposition du Conseiller municipal PLR Alain Nicolet, le Conseil municipal a accepté de réduire de 50 % la taxe communale concernant nos amis à quatre pattes. C'est une excellente nouvelle pour les nombreux propriétaires de chiens de notre commune !



Grâce au PLR, on ne verra plus jamais ça !

Sur proposition du Conseiller municipal PLR Ashwani Singh, le Conseil municipal a accepté d'intégrer dans le cadre du projet de vidéoprotection de la commune, la surveillance des déchetteries municipales. En effet, ces dernières ne cessent d'être considérées par certains comme des décharges sauvages, ce qui n'est pas sans engendrer inutilement du travail supplémentaire pour le personnel de la voirie. Ainsi, les auteurs de ces incivilités inacceptables seront plus facilement identifiables et amendables.

Après l'essai fructueux de la vidéoprotection à l'école Adrien-Jeandin, des caméras de surveillance seront également installées dans les autres préaux d'école de la commune afin de protéger les bâtiments des déprédations de plus en plus fréquentes. Au total, ce sont 6 nouveaux sites qui seront équipés en 2015.

AGEFCO

REMISES DE COMMERCES
EXPERTISES
RÉDACTION D'ACTES
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

MICHÈLE SONZOGNI
AGENT INTERMÉDIAIRE AUTORISÉ
PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

37, RUE PELLONNEX - 1225 CHÊNE-BOURG - T : 022 346 28 28
6, AVENUE DES VERCHÈRES - 1226 THÔNEX - T/F : 022 794 33 54
N : 079 212 07 33 - SONZOGNI@SUNRISE.CH - WWW.AGEFCO.CH

Des crèches et des places supplémentaires à Thônex, le défi de demain

Par Pascal Uehlinger, Maire de Thônex, en charge de la petite enfance

Le développement urbain de Thônex dans un futur proche est essentiellement lié à la réalisation des Communaux d'Ambilly. L'urbanisation de cette zone devra, par la force des choses, s'accompagner de la construction d'une nouvelle crèche. C'est pourquoi la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex a orienté sa politique sur la construction d'une grande crèche aux Communaux d'Ambilly, comportant entre 60 et 80 places. Cette Fondation est probablement l'une des plus efficaces du canton, puisque le prix net d'une place de crèche avoisine les CHF 28'000.- par année (pour 143 places à plein temps), alors que dans le reste du canton, ce prix se situe souvent entre CHF 30'000.- et 35'000.-.

Il est à relever que 12 places ont été créées en 2014 et les 8 places actuellement louées à Puplinge deviendront disponibles pour des enfants de Thônex en 2015. Cette politique active et réfléchie positionne Thônex dans les très bons élèves en matière de petite enfance.

Je réitère donc toute ma confiance en notre Fondation et adresse mes chaleureux remerciements à tous les collaborateurs de nos institutions pour la petite enfance de Thônex.





Duret sa

C H A R P E N T E
M E N U I S E R I E

fondée en 1871

t. 022 703 40 90
f. 022 703 40 98
107, avenue de Thônex
1231 Conches
duret.sa@duret.ch
www.duret.ch



Nos candidats aux élections communales 2015



KILCHER Marc



UEHLINGER Pascal



AVIGDOR Daniel



BÉNÉ Jacques



BERSIER Julie



BOUCHAK Lamine



CONSTANTIN Marcel



de CASSON Fabrice



DELMEGE Alexis



FIVAZ Françoise



GAUTIER Patrick



GIACOBINO Nadia



HOUMAN Edouard



MARTIN Céline



NICOLET Alain



OPPLIGER Danielle



ROTH Hans Rudolf



SARMIENTO Carlos



SINGH Ashwani



TERCIER Heidi



WÜNSCHE Florian

REJOIGNEZ-NOUS!
www.plr-thonex.ch